d'ailleurs. Mais, comme souvent encore ces emballages laissent à désirer, il nous a semblé utile de mettre à profit des renseignements dus à M. Monaghau, consul des Etats-Unis; ces renseignements pourront servir du reste à l'emballage des laines.

Actuellement, il y a trois types de balles de coton. Le premier, c'est le type égyptien, qui pèse 318 kilog. et représente un cube de 0 m. 3,481; le deuxième, le type indien, pèse 181,5 kilog. et cube seulement 0 m. 3,283; quant au troisième, le type américain, on voit immédiatement la différence: il pèse seulement 213 kilog. ce qui ne l'empêche point de cuber 0 m. 3,632.

On comprend immédiatement auquel de ces procédés doit être donnée la préférence : la balle indienne représente la masse de coton réduite à sa plus simple expression. Etant donné un navire d'une contenance à charger 16 à 18,000 balles de coton indien, il ne pourrait embarquer que 6 à 10,000 balles au plus de coton américain, et cependant si l'on cherchait à l'équivalence au poids, on verrait que son chargement devrait se composer de 14,000 balles. On voit immédiatement quelle augmentation de dépenses cela entraîne, et cette exagération du volume occupé est préjudiciable non pas seulement sur les frets maritimes, mais encore pour les transports par voie de terre ou de fer, pour les magasinages, etc.

Les chiffres que nous avons cités plus haut montrent clairement à quelle pression est soumis le coton en Egypte, mais surtout dans l'Inde au moment de la formation des balles; en outre, l'enveloppe, maintenue par le cerclage, est d'un tissu très solide, où les marques sont très apparentes, noms des propriétaires, des destinataires, des expéditeurs, nature du coton, etc. Les balles égyptiennes et indiennes sont si bien pressées, si bien empaquetées qu'elles ne subissent pour ainsi dire aucune avarie : le coton y est parfaitement à l'abri de la poussière, des dégâts de toutes sortes.

Au contraire, le procédé de mise en balles du coton américain offre des inconvénients de toutes natures. L'enveloppe, faite de jute, se déchire facilement avant arrivée à destination, si bien que le coton sort par les trous et demeure exposé aux souillures, aux vols, à l'humidité, au feu. On ne cercle la balle qu'avec 6 ou 8 bandes de fer, au lieu des cercles si rapprochés des balles indiennes. Pendant les transbordements, les transports, le vent emporte du coton, la pluie, la boue, la poussière l'atteignent, et naturellement la fibre mise à nu peut facilement s'enflammer à la moindre étincelle échappée d'une locomotive ou tout simplement d'un cigare.

Qu'on fasse un tour sur les quais recevant des balles de coton d'Amérique, du Havre par exemple, et l'on sera frappé de voir des balles éventrées, d'apercevoir sur le sol des hangars, sur les voies qui les desservent, des quantités assez considérables de coton arraché et trainant dans la boue. Quant au danger de feu, il est si réel, que les compagnies d'assurance demandent des primes bien plus considérables pour le produit américain.

Pendant assez longtemps on a émis l'opinion que le procédé indien devait avoir de graves inconvénients, que la pression énorme à laquelle on soumettait le coton aurait très évidemment pour résultat de nuire aux fibres si fines du coton américain que, notamment, cela entraînerait la formation de petits nœuds qui rendraient très difficile le nettoyage et peut-être même briseraient les machines à carder.

Mais aujourd'hui on sait qu'il n'y a rien de réel dans ces craintes: le coton égyptien, tout aussi fin, plus fin même que le produit des Etats-Unis et composé de fibres beaucoup plus longues, supporte impunément une pression énorme. Il nous a donc semblé utile de signaler comme un exemple à suivre la méthode d'emballage pratiquée dans l'Inde et en Egypte, en faisant seulement remarquer qu'elle exige absolument qu'on n'emballe qu'un coton complètement sec.

DANIEL BELLET.

NOUVELLES DU JOUR

La représentation de « Napoléon » à Bruxelles
Le prince Victor sifflé

Paris, 5 mai. — On téléphone de Bruxelles au *Journal* que ce soir, à la représentation de *Napoléon*, de Chadourne, on se trouvait le prince Victor, des sifflets très fournis se sont fait entendre.

Le prince s'est retiré furieux.

Léon XIII et la loi sur les fabriques d'églises

Paris, 5 mai. — Le *Gaulois* confirme, de bonne source, que le Pape a été froissé de l'attitude du gouvernement français à l'égard de Mgr Coullié, mais en même temps de nouvelles instructions ont été envoyées au nonce à Paris pour insister auprès du gouvernement français afin de hâter le fonctionnement d'une commission instituée par M. Dumay, directeur des cultes, et qui aurait pour but d'étudier des atténuations de nature à rendre acceptable la loi sur les fabriques.

Plusieurs prélats feraient partie de cette commission.

Mort du général Ferron

Lyon, 5 mai. — L'état du général Ferron est désespéré; le général s'en va des suites d'une rupture du péritoine, arrivée dans les conditions que voici :

Pendant les manœuvres du grand camp, le cheval du général, effrayé, se cabra à plusieurs reprises, faisant sursauter le général.

Dans une de ces secousses, le cavalier, en retombant sur sa selle, rencontra le pommeau de son sabre; la rudesse du choc amena une déchirure du péritoine et de la vessie, d'où complication grave.

Le docteur Ollier dianostiqua le cas incurable; depuis, le général va s'affaiblissant; il a reçu, cet après-midi, les derniers sacrements des mains de l'aumônier de l'hôpital militaire.

A 6 heures 1/2, le général Voisin et Mme Voisin sont allés rendre visite au blessé; à 7 heures, le général Zède se rendit auprès du malade dont le mal empire.

A 8 heures, la situation n'a pas changé; on considère que l'issue fatale n'est plus qu'une question d'heures.

Lyon, 6 mai. — Le général Ferron est mort à minuit et demi.

Création de deux nouveaux régiments du génie

Paris, 5 mai. — Deux nouveaux régiments du génie vont être créés prochainement. Ces deux régiments porteront les numéros 6 et 7 et seront composés de pontonniers avec petits effectifs. Ils iront caserner à Versailles.

Un affreux accident de chasse. — Une femme tuée par son mari

Auxerre, 5 mai. — Un horrible accident de chasse s'est produit hier matin.

Le nommé Poulain, demeurant à La Chaume chassait le sanglier lorsqu'il vit remuer quelque chose derrière un buisson. Il crut à la présence de son gibier et fit feu.

Un cri déchirant se fit entendre; Poulain s'élança derrière le buisson et trouva sa femme étendue dans une mare de sang. Il l'avait atteinte en pleine poitrine. La mort avait été instantanée.

Mme Poulain, qui n'était âgée que de 20 ans, était venue au devant de son mari en compagnie de sa belle-sœur.

On juge de la douleur navrante du meurtrier involontaire.

La grève de tisserands de Castres. — Condamnations en correctionnelle

Castres, 5 mai. — Le travail a repris ce matin dans les usines dont les patrons ont accepté les nouveaux tarifs.

Quatre grévistes mandés chez le juge d'instruction, ont été emprisonnés.

Castres, 5 mai. — Dix-sept grévistes sont passés aujourd'hui en police correctionnelle pour entrave à la liberté du travail; tous ont été condamnés à la prison; quatre bénéficient de la loi Bérenger; les peines varient de six à trente jours.

Une singulière découverte. — Cartouches de fusil de guerre trouvées dans un terrain vague.

Saint-Etienne, 5 mai. — On vient de trouver, dans un terrain vague, recevant les immondices de la voirie, trente cartouches de fusil de guerre, dernier modèle.

Une légation russe permanente près le Saint-Siège

Rome, 5 mai. — On affirme que prochainement la Russie établira une légation permanente près le Saint-Siège. Le voyage de M. Iswolsky à St-Pétersbourg se rattacherait à ce projet.

Dans les sphères politiques, on attache une haute importance à ce fait qui est considéré comme un énorme succès de la politique du Pape.

La politique étrangère à la Chambre italienne

Rome, 5 mai. — La discussion du budget des affaires étrangères, à la Chambre, continue; le ministre, M. Blanc, indique brièvement l'influence de la politique étrangère sur l'économie nationale.

Le ministre dit : « J'envisagerai seulement cette assertion, suivant laquelle nos alliances nous auraient enlevé le marché français sans nous ouvrir suffisamment les marchés de nos alliés; on a comparé justement, à une bataille perdue, la clôture, pour nous, du marché français, mais regagner cette bataille ne nous apparaît pas invraisemblable.»

Le discours de M. Crispi

Berlin, 5 mai. — Commentant le discours de M. Crispi, le *Tageblatt* dit :

» Selon M. Crispi, une guerre victorieuse peut seule rendre à l'Italie ses frontières naturelles.

» Ces paroles contiennent le germe de revendications futures de l'Italie sur Nice, Trieste et le Trantin. »

L'impôt sur les revenus

Paris, 5 mai. — La sous-commission du budget chargée d'examiner la proposition d'impôt sur le revenu s'est réunie ce matin, sous la présidence de M. Cavaignac.

Elle a décidé la suppression de la taxe mobilière, et résolu de proposer à la Chambre les taxes suivantes sur les divers revenus :

2 0/0 sur les divers traitements et salaires, civils et militaires et les revenus agricoles; un cinquième des fermages, calculé sur le montant du bail. Cette disposition ne sera applicable que dans quelques années, lorsque les évaluations cadastrales auront été modifiées dans un sens plus équitable.

4 0/0 sur les valeurs mobilières, avec certaines réserves pour la rente française.

4 0/0 sur les capitaux stérilisés (tableaux, etc.)

Les revenus artistiques seront imposés d'après la déclaration faite par les intéressés.

La taxe ne frapperait que les revenus au-dessus de 4000 francs.

Une dépêche du Dahomey

Paris, 5 mai. — Le ministre de la marine communique la dépêche suivante qu'il a reçue de Kotonou :

Colonel-commandant à Marine, Paris

Le *Rhône* vient de quitter rade pour rentrer en France ayant à bord :

1° Pour la France : capitaine, *Aybert*; sous-commissaire, *Westry*; lieutenants, *Fleury, Marteau, Baudouin*; médecins, *Duguet* et *Martel*; neuf hommes de troupes d'infanterie de marine; les cercueils du médecin *Rouch* et du lieutenant *Bouinc*;

2° Pour l'Algérie : capitaine *Pelineau*; lieutenants *Tahon, Saubion, Gramat*; 6 hommes, troupe de la légion étrangère;

3° Pour le Sénégal : le 42e régiment sénégalais; 4 officiers, 169 hommes, 51 femmes et 32 enfants. Enfin le condamné Dombaseck.

Au Conseil des ministres

Paris, 5 mai. — Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Carnot.

QUESTIONS ET INTERPELLATIONS

Le conseil s'est entretenu des questions et interpellations annoncées.

LES POURSUITES CONTRE M. TOUSSAINT

Le garde des sceaux se rendra aujourd'hui devant la commission saisie de la demande en autorisation de poursuites contre M. Toussaint, député socialiste. Il invoquera le principe de l'égalité des citoyens devant la loi.

LA LÉGISLATION DES MINES

Le ministre des travaux publics a exposé les modifications qu'il se propose d'apporter à la loi de 1810 sur les mines.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AGRICULTURE

Le ministre de l'agriculture a fait signer un décret nommant membre du conseil supérieur de l'agriculture MM. Muntz et Bruneton, en remplacement de MM. Viette et Gaston Bazille, décédés.

LE MINISTÈRE DES COLONIES

M. le président de la République a signé, après examen par le conseil d'Etat, le décret déterminant l'organisation du ministère des colonies.

Triste situation à Madagascar

Paris, 5 mai. — La *Patrie* reçoit de Madagascar des nouvelles qui confirment la situation déplorable qui y est faite à nos nationaux et signale le fait suivant :

Les indigènes du Cap Sainte-Marie se sont soulevés contre plusieurs représentants de maisons françaises et les ont expulsés. Un de nos compatriotes, M. Albert Joachim, a été garrotté, traîné sur la place et, pour éviter d'être massacré, il a dû faire l'abandon de toutes ses marchandises à ses agresseurs.

M. Carnot à Châteaudun

On lit dans le *XIXe Siècle* :

« Si nous en croyons les renseignements qui nous parviennent de Châteaudun, le président de la République, qui, toutes les années, passe une revue militaire, se rendrait cette année dans cette ville après les grandes manœuvres des 14e et 41e corps d'armée.

» On ne s'entretient que de ce bruit, nous écrit notre correspondant. M. Carnot passerait la revue aux portes de Châteaudun vers le 20 ou 25 septembre; ce serait la conclusion des grandes manœuvres. »

Les fêtes de Jeanne d'Arc

Brest, 5 mai. — L'amiral Besnard, préfet maritime, a accepté l'invitation pour le *Te Deum* qui sera chanté mardi prochain, à Saint-Louis, en l'honneur de Jeanne d'Arc. Tous les amiraux et les autorités militaires du port de Brest y assisteront. La musique des équipages de la flotte prêtera son concours et jouera pendant la cérémonie.

Le bill douanier aux Etats-Unis

Londres, 5 mai. — On télégraphie de New-York au *Standard* de ce matin :

« On croit que le bill douanier sera voté par une majorité de 43 voix. »

La conversion d'une princesse de Prusse

La princesse Frédéric Charles de Prusse passe, depuis plusieurs années, ses hivers à Rome. *La Pall Mall Gazette* de Londres dit que la princesse va embrasser la religion catholique, avec le consentement de l'empereur Guillaume, chef de la famille.

Depuis dix ans ce serait la deuxième conversion dans la maison de Hohenzollern, car la princesse Marie de Prusse, reine-mère de Bavière, a abjuré, elle aussi, le protestantisme. La princesse est de la maison d'Anhalt dont deux membres, le duc et la duchesse d'Anhalt Coethen, ont embrassé la religion catholique, à Paris, sous le règne de Louis XVIII.

Les sans travail aux Etats-Unis

New-York, 5 mai. — Le gouverneur de l'Iowa n'a pas réussi à obtenir le transport à Washington de la bande de Kelly. Les employés du chemin de fer Northern and Pacific ont été obligés de mettre leurs trains sur des voies de garage pour les soustraire aux sans travail.

Les femmes de Scotsville, en Pensylvanie, ont essayé hier matin de chasser les ouvriers d'une usine. Le lieutenant du shérif a tiré un coup en l'air pour les intimider.

Les hommes sont alors accourus et une véritable bataille s'est engagée.

La police a dû faire usage de ses armes. Quinze grévistes et une femme ont été blessés.

La grève s'étend dans quelques exploitations minières.

Dans le district de Mesaba, la situation est toujours tendue. Les troupes restent sur les lieux.

TIRAGES FINANCIERS

EMPRUNT MUNICIPAL DE PARIS 1875

Le numéro 372,276 gagne le lot de 100,000 francs. Le numéro 204,669 gagne 30,000 fr. Les numéros 220,483 — 463,483 — 97,618 — gagnent chacun 10,000 fr. Les numéros 480,654 — 345,498 — 368,280 — 88,532 gagnent chacun 5,000 francs.

CRÉDIT FONCIER. — Tirages du 5 mai

Obligations foncières de 500 francs 3 0/0 1879

Les numéros 1,351,037 et 576,220 seront remboursés chacun par 100,000 fr.

Le numéro 1,502,076 par 25,000 fr.

Les numéros 1,024,467 et 748,336 chacun par 10,000 fr.

Les numéros 1,576,707 — 187,691 — 1,395,618 — 634,256 — 940,174 chacun par 5,000 francs. — 90 numéros sont remboursés à 1,000 fr.

Obligations foncières de 500 francs 3 0/0 1885

Le numéro 730,338 sera remboursé par 100,000 francs.

Le numéro 419,171 sera remboursé par 25,000 francs.

Les numéros 79,828 — 358,337 — 515,237 — 157,313 — 507,960 — 699,783 seront remboursés chacun par 5,000 francs.

Les 45 numéros ci-après gagnent chacun 1000 fr.

283,095	454,636	61,971	548,248	476,615	239,279
793,899	468,095	356,194	242,024	613,934	429,654
35,628	272,838	806,166	569,046	403,483	27,183
365,100	786,018	685,727	804,091	657,033	315,280
648,282	387,484	925,368	916,825	747,976	353,887
458,442	873,326	752,319	106,043	521,499	824,840
488,781	226,439	288,695	243,368	819,481	851,134
968,986	435,132	512,474			

DIALOGUE INSTRUCTIF

— Savon du Congo, produit embaumé que j'aime, est-tu vrai, faux ou douteux ? — Si je sors d'une boite scellée par les trois bustes des princes africains, si le nom de mon fabricant, Victor Vaissier, se lit sur une de mes faces, mon extrait d'origine est en règle et tu peux m'employer.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Les fêtes de Jeanne d'Arc. — L'étendard offert par souscriptions à Jeanne d'Arc est, depuis samedi, exposé, chez M. Deleporte, chapelier, contour Saint-Martin.;

M. Deleporte, qui l'a fourni, s'est attaché à reproduire exactement l'étendard historique que la Grande Française a porté à la cathédrale de Reims, et dont copie a été prise sur celui offert à Notre-Dame de Paris. C'est une superbe bannière blanche, ornée de fleurs de lys brodées en or. Elle sera bénie, aujourd'hui dimanche, pendant la cérémonie du *Te Deum*, à l'église Saint-Martin.

Les sociétés patriotiques de la ville, à tour de rôle, la plus ancienne d'abord, formeront sa garde d'honneur pendant un an chacune, et la considéreront comme un dépôt sacré.

Une liste est déposée chez M. Deleporte, pour les personnes qui désireraient encore participer à la souscription.

— *Le grand concert populaire* au Manège de Barbieux aura lieu à trois heures très précises. Deux des meilleures sociétés musicales de la ville s'y feront entendre : la *Grande Fanfare*, sous la direction de M. Monnarché, et la *Cæcilia Roubaisienne*, dirigée par M. Paul Fournier. Le prix d'entrée est fixé à 25 centimes.

— *Le « Te Deum » à l'église St-Martin.* — On sait que le *Te Deum* en l'honneur de Jeanne d'Arc sera chanté à 5 heures, en l'église St-Martin.

La *Concordia-Harmonie*, sous la direction de M. Lauridan, prêtera son concours à cette imposante cérémonie, et la maîtrise de l'église St-Martin, dirigée par M. Broquet, exécutera le prélude de la messe de Jeanne d'Arc, de Gounod, avec trompettes.

Pour éviter tout désordre, le Comité de l'Union des Sociétés patriotiques a cru devoir, d'accord avec M. le Doyen de St-Martin, prendre les mesures suivantes :

Les portes de l'église seront fermées, à l'issue des vêpres, jusqu'à cinq heures moins le quart.

Toutes les personnes étrangères aux sociétés patriotiques de la ville ne pourront entrer que par les portes latérales, qui seront ouvertes à cinq heures moins dix.

Entreront par le grand portail à cinq heures moins vingt et se placeront dans la grande nef, qui leur sera exclusivement réservée, les sociétés patriotiques de la ville : Les Médaillés et Décorés; les Anciens combattants de Crimée; les Anciens militaires Français, de la rue Nain; la Fraternelle; les Anciens combattants de 1870-71; les Anciens combattants de l'armée de mer; la Roubaisienne; les Anciens sous-officiers francais, ainsi que des délégations des Anciens élèves du Collège de Roubaix, des Anciens élèves de l'Institut Turgot, des Anciens élèves des Frères, et la Ligue de la Jeunesse catholique.

Les membres du Cercle militaire et les représentants des corps constitués prendront place dans le chœur.

— On nous adresse les communications suivantes :

« *Bureau de Bienfaisance.* — A l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc, l'Union des sociétés patriotiques fera distribuer sous peu des secours extraordinaires aux pauvres par les soins du Bureau de Bienfaisance.

» *Le vice-président du Bureau de Bienfaisance,*
» CYRILLE CAQUANT. »

« *Ligue de la Jeunesse catholique.* — Les membres de la Ligue de la Jeunesse catholique sont instamment priés de se rendre à 4 heures, Grande-Rue 84, pour se rendre au Te Deum en l'honneur de Jeanne d'Arc. — Réunion *obligatoire.* »

— *Association amicale des Anciens élèves des Frères.* — Les membres de l'Association amicale des Anciens élèves des Frères sont invités à assister, avec insigne, à 2 heures 1/2 précises, au concert au manège à Barbieux et à 4 heures 35, au *Te Deum* en l'église Saint-Martin, et à se rendre ensuite 197 rue de Lannoy, où un punch sera offert en l'honneur de Jeanne d'Arc.

» *Concordia-Harmonie.* — Les musiciens de la « Concordia-Harmonie » sont instamment priés de se trouver au local aujourd'hui dimanche, 6 mai, à quatre heures très précises, pour répétition et se rendre ensuite en corps à l'Eglise St-Martin, où la société doit exécuter quelques morceaux pendant la bénédiction de la bannière de Jeanne d'Arc ».

« *Société des Anciens militaires de l'armée de mer.* — La Commission rappelle à ses membres la cérémonie en l'honneur de Jeanne d'Arc. Réunion au local à 4 heures précises. Les sociétaires désireux d'assister au concert donné au Manège à 3 heures, sont priés de se munir de leurs insignes. »

Dès l'après-midi de samedi, un grand nombre d'établissements industriels et de maisons particulières se pavoisaient aux couleurs nationales, à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc. Dans la soirée, les drapeaux et les bannières ne se comptaient plus aux fenêtres des habitations.

Le nouveau pont de Wattrelos. — Le nouveau pont, installé sur le canal de Roubaix, près du Galon-d'Eau, fait regretter amèrement l'ancien, auquel il est de beaucoup inférieur, en ce qui concerne la largeur des trottoirs réservés aux piétons, point capital pour la sécurité de la circulation, la voie carrossable ayant tout juste, sur ces chemins mobiles, la largeur réglementaire.

Ces trottoirs, jadis larges de soixante centimètres chacun, le sont à peine aujourd'hui de moitié. On comprend le danger permanent qu'offrent ces étroits passages, dans un quartier aussi fréquenté que celui de la Grande-Rue, qui mène au cimetière, à l'Entrepont, et à Wattrelos.

La police municipale est sur les dents pour éviter les accidents, qui menacent à chaque instant de se produire ; aussi faisons-nous des vœux pour que l'Administration des Ponts-et-Chaussées apporte, le plus vite possible, un remède à ce regrettable état de choses, par l'élargissement des trottoirs latéraux, comme d'ailleurs, paraît-il, le projet en est à l'étude.

On sait qu'il a fallu faire vite, très vite, puisque la circulation n'a dû être interrompue que pendant vingt jours au plus. Ce cas de force majeure a imposé le modèle de pont-levis nouvellement adopté; mais ce type, par ses dimensions trop restreintes, ne pouvait convenir au lieu tout spécial pour lequel il était désigné.

Les funérailles de M. J.-B. Duquennoy, conseiller municipal. — La lettre suivante a été adressée aux membres du Conseil municipal :

« Roubaix, le 5 mai 1894.

» Monsieur le Conseiller,

» Les obsèques de M. Jean-Baptiste Duquennoy, conseiller municipal de Roubaix, décédé le 3 courant, auront lieu demain dimanche, 6 mai, à quatre heures de l'après-midi.

» J'ai l'honneur de vous prier d'y assister, et de vous trouver, à cet effet, à trois heures et demie précises, à l'Hôtel-de-Ville, d'où l'Administration municipale et le Conseil municipal se rendront à la maison mortuaire, rue Watt, 69.

» Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller, l'assurance de ma considération très distinguée.

» *Le Maire de Roubaix,*
» HENRI CARRETTE. »

Le Conseil de révision. — Les opérations du Conseil de révision commenceront à Roubaix le mardi 8 mai, *à une heure très précise du soir*, pour le canton de Roubaix-Ouest. Les communes de Croix et de Wasquehal sont comprises dans ce canton. Il y aura 491 jeunes gens à examiner.

Elles reprendront leur cours, le jeudi suivant, 10 mai, *à la même heure*, pour le canton de Roubaix-Est, dans lequel se trouve englobée une partie de la commune de Wattrelos. Il y aura 625 jeunes gens à examiner.

Elles se termineront, le lundi 21 mai, *également à la même heure*, pour le canton de Roubaix-Nord, y compris l'autre partie de Wattrelos. Il y aura 617 jeunes gens à examiner.

La revue d'appel. — La revue des hommes de la classe 1873, et de ceux du service auxiliaire des classes 1873, 1878, 1883 et 1891, aura lieu, pour les trois cantons de Roubaix, le mardi, 8 mai, *à trois heures de l'après-midi*, sur la Grande-Place.

Les hommes soumis à la revue d'appel, *présents dans les communes des trois cantons*, seront tenus de répondre à l'appel, *alors même qu'ils appartiendraient à un autre canton.*

Tous devront être porteurs de leur livret militaire.

La commission cantonale d'hygiène et de salubrité se réunira, mardi, 8 mai, pour l'élection d'un vice-président.

Les contributions pour les billards. — La mise en recouvrement des rôles de l'année 1894, pour les taxes établies par la loi du 16 septembre 1871 sur les billards publics et privés, a lieu à partir de ce jour.

Postes et télégraphes. — *Une nomination.* — Mlle Florine Chomy, surnuméraire au bureau de poste de Condé-sur-Escaut, est nommée, en titre, employée des postes et télégraphes, au bureau principal de Roubaix.

Nous sommes heureux d'annoncer que le club nautique *Trois-Etoiles* vient de recevoir de Sa Majesté le roi Léopold II, un superbe objet d'art pour être décerné à une des équipes victorieuses aux régates internationales organisées par cette société le 27 mai.

Cette haute marque de sympathie ne pourra que resserrer davantage les excellentes relations qui existent entre les sociétés nautiques belges et nos concitoyens.

La « Roubaisienne » au concours de Gilly (Belgique). — Notre vaillante société de gymnastique est partie samedi, à deux heures, pour Gilly (près Charleroi) où elle doit participer, en division d'excellence, au grand concours de gymnastique contre des sociétés d'Arras et de Calais ; elle aura également pour rivales des sociétés anglaises et allemandes. Nous souhaitons bonne chance à nos excellents gymnastes, et formons des vœux pour qu'ils reviennent, une fois de plus, couverts de lauriers.

Les concerts publics du 1er mai. — C'est la fanfare ouvrière *La Paix* qui a gagné la prime de 30 francs tirée au sort entre les sociétés de musique qui ont participé aux concerts publics donnés le 1er mai.

La grève de tisserands du boulevard Gambetta. — Une deuxième rentrée partielle a eu lieu, samedi, au tissage de M. Florimond Cauchies, boulevard Gambetta ; cette fois elle a été de sept ouvriers, ce qui porte à dix-sept le nombre des grévistes qui ont repris le travail.

Comme la veille, plusieurs délégations se sont présentées à l'établissement ; mais ces entrevues successive avec le chef de la maison n'ont amené aucune entente.

M. Deibler et l'exécution de Vannieuwenhove. — Un journal de Paris, la *Lanterne*, annonçait samedi matin que M. Deibler était atteint d'une forte bronchite, qu'il avait contractée tout récemment à Lille, lors de l'exécution de l'assassin Vannieuwenhove. La *Lanterne* ajoutait :

» On dit même qu'en proie à une forte fièvre, il a des accès de délire pendant lesquels lui apparaissent grimaçantes et menaçantes les têtes sans corps de plusieurs de ses anciens clients.

» Toujours est-il que très affaibli, M. de Paris est obligé en ce moment de garder la chambre. On se montre quelque peu inquiet au parquet du procureur général.

» Dans le cas où l'indisposition du bourreau viendrait à s'aggraver, ou que par suite d'une issue fatale la lugubre fonction de l'exécuteur des hautes-œuvres serait vacante, on se demande si le gouvernement le remplacerait immédiatement ou lui donnerait un successeur intérimaire.

« Avis aux amateurs !

» La place est si convoitée qu'il est bon de s'inscrire sans attendre la mort du titulaire »

Notre correspondant particulier de Paris nous télégraphie que, contrairement aux allégations de la *Lanterne*, il est inexact que M. Deibler soit indisposé et que l'exécution de l'anarchiste Emile Henry doive être retardée pour cette raison.

Voici le moment des conserves pour le beurre. La laiterie d'Oostcamp recevra dès aujourd'hui les commandes qu'on voudra bien lui transmettre et fera des prix de faveur. Elle garantit la pureté absolue et la bonne conservation de son beurre. Dépôt central, rue du Bois, 13, à Roubaix.

Les bagarres du 1er mai. — *Une triple arrestation.* — L'enquête ouverte par M. Chapé, commissaire de police du quatrième arrondissement, concernant les faits qui se sont produits, le 1er mai, en face de l'établissement de MM. Amédée Prouvost et Cie, rue du Collège, a amené l'arrestation de deux tisserands, Charles Loir, âgé de vingt-six ans, demeurant rue de la Paix, et Charles Colleman, âgé de trente-un ans, demeurant rue de Cartigny.

Ces individus sont inculpés de coups et blessures volontaires sur d'autres ouvriers, et d'entrave à la liberté du travail.

Léon De Bosschère, célibataire de trente ans, habitant Wattrelos, a été également arrêté, par les soins de M. Chapé, pour bris de clôture dans cette même journée.

Un Tournaisien qui insulte et frappe la police. — Dans la soirée de vendredi, vers sept heures, un journalier de Tournai, du nom de Jean-Baptiste Boulanger, arrivait à la gare pour prendre le train sur Tourcoing et la Belgique; mais il avait bu outre mesure, et causait du scandale dans la salle des pas-perdus.

L'agent de service l'invita par plusieurs fois à se retirer; l'étranger accueillit ces marques d'indulgence par de grossières invectives, et en vint même à frapper celui qui les lui témoignait.

Devant une semblable attitude, l'agent n'hésita plus à faire valoir son autorité; en un tour de main, il ligotta son agresseur, qu'il emmena au dépôt du premier arrondissement.

Une locataire indélicate. — Une jeune femme de vingt-quatre ans, Pauline Decober, journalière, demeurant en garni à l'estaminet de M. H. Florin, rue de l'Alouette, avait levé le pied, samedi matin, en emportant plusieurs litres de liqueur, enlevés de la cave de la maison.

Sur la plainte du cabaretier, M. Cordier, commissaire du premier arrondissement, mit des agents sur les traces de l'indélicate locataire, qui fut arrêtée dans l'après-midi même.

Exploit d'un cocher de place. — Vendredi après-midi, à quatre heures, un Lillois, M. André Grével, employé de commerce, venu à Roubaix pour affaires, avait pris à l'heure un cocher de place, nommé Isidore Deittère.

Vers sept heures, ses courses terminées, le voyageur se fit ramener à la gare, et remit à l'automédon une pièce de dix francs, en lui disant de se payer ; mais celui-ci, au nez du client abasourdi, fouetta son cheval, sans rendre la monnaie, et disparut bientôt avec son équipage, par la rue de l'Alma.

M. Grével n'avait qu'une seule ressource ; il alla confier son cas à l'agent de planton, qui rédigea un rapport à la charge du cocher, dénoncé par le numéro de sa voiture.

Les autorisations de bâtir. — M. Paul Eloy, une maison, boulevard de Paris ; M. Jean Selle, huit maisons, rues Turgot et Duflot ; M. Jules Havet, cinq maisons, rue des Oglers; Mme Rançon, née Odile Poret, deux maisons, rue Parmentier ; M. l'abbé Cattelin, une maison, rues Beurdaloue et Fénelon.

Croix. — *Les premières communions.* — La cérémonie des premières communions a eu lieu à Croix, jeudi, présidée par M. Lejeune, curé de la paroisse. L'église, très agréablement décorée, était juste assez vaste pour contenir la foule des parents et des fidèles. Il y a eu 68 communiantes et 61 communiants. L'année dernière, le nombre des communiantes avait été de 61 et celui des communiants de 59.

Wasquehal. — *Les premières communions.* — C'est aujourd'hui dimanche qu'aura lieu à Wasquehal la cérémonie des premières communions.

Fiers. — *Pont du Breucq.* — Aujourd'hui, dimanche, aura lieu, à six heures 1/2 du soir, le tirage de la tombola, au bénéfice de la société chorale *La Liberté*.

Voulez-vous manger de bonnes asperges ? Assaisonnez-les au beurre d'Oostcamp, qui arrive frais chaque jour, 13, rue du Bois, et dans les dépôts-succursales. 81355—37244

Usines d'Halluin (Nord) pour la fabrication de Ciment Portland et dalles polychromes polis d'Ad Picha. Manufacture de tuyaux égoûts, aqueducs, caniveaux. Puits, voûtes et voussettes, transportables, fabriqués à l'usine (système Picha). Envoie des prospectus sur demande. 80053--36893

COMMUNICATIONS

BEURRE PUR, DÉLICIEUX, à 3 fr. 50

Maison centrale de la laiterie d'Oostcamp, à Roubaix, rue du Bois, **13** (treize). **Ne pas confondre !**

A ROUBAIX : Rue du Bois, 13; rue de l'Industrie, 2 (près la rue de Lille); rue Pierre-de-Roubaix, 150; Aux Halles (stalle 124); place d'Amiens, chez M. Mayot, boulanger; rue Pierre-de-Roubaix, 58; chez M. Dhondt, boulanger; rue d'Italie, 36; rue de l'Epeule, 194; rue de Tourcoing, 93, chez M. Achille Leleux, épicier; rue du Collège, 134, chez M. Ducrocq, comestibles; rue du Tilleul, 123; chez M. Vandeputte, épicier, boulevard de Strasbourg, 126 ; chez M. E. Duforest, rue Corneille, 7, près le boulevard d'Armentières.

A CROIX : chez M. Duvivier, épicier, rue de la Gare.

A TOURCOING : Rue de l'Hôtel-de-Ville, 4, (maison Tanghe-Verdonck).

A LILLE: Rue Royale, 28 (épicerie Duvernay-Verdonck). Place de Béthune, 1, rue de Juliers, 64.

N. — Exiger sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp. 76573

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 fr. le cent

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*.

TOURCOING

Le trafic des laines par le canal. — Les arrivages de laines venant de Dunkerque ont été fort importants dans ces derniers temps ; et plusieurs bateaux sont encore actuellement en déchargement. Hier un bateau, le « Saint-Pierre », de Dunkerque, a quitté le bassin de Tourcoing avec un chargement de balles de peigné, qu'il devait conduire au quai de Roubaix.

Le centenaire. — M. le vice-président du comité des fêtes du centenaire, a fait une démarche auprès de M. Leluau, inspecteur principal de la Compagnie du chemin de fer du Nord, qui a bien voulu s'inscrire pour une somme de 1.000 fr., sur la liste de souscription pour les frais des fêtes du centenaire de la bataille de Tourcoing, du 18 mai 1794.

Le concours horticole. — On travaille toujours avec la plus grande activité aux préparatifs du prochain concours international horticole. On a nivelé le sol des galeries latérales de la cour d'honneur, et abattu les divers entrefonds qu'on y avait élevés, soit en planches, soit en maçonnerie. Comme à la grande salle des fêtes, on a aussi tendu un velum sur toute la longueur, ainsi qu'à la belle rotonde du côté du square. Les menuisiers sont maintenant occupés à dresser partout des tablettes pour recevoir les plantes de serre.

En un mot, l'ouvrage est fort avancé et il n'y a pas à douter qu'on ne soit parfaitement en mesure en temps voulu.

Une descente de parquet. — On se rappelle que dans la soirée du lundi 30 avril, M. Emile Dhalluin avait été grièvement blessé, d'un coup de couteau à la base de l'omoplate, rue de Dunkerque, par M. Alexandre Doutreluigne, qui a été arrêté le lendemain. La blessure avait été tout d'abord jugée des plus graves, sinon mortelle; on croyait le malade atteint; mais l'état d'Emile Dhalluin n'inspire plus aujourd'hui d'inquiétude.

Samedi après-midi, M. Massiest de Biez, substitut, et Montagne, greffier, se sont rendus à Tourcoing, à propos de cette affaire. Le gendarme Delalé, qui les attendait à la gare, les a conduits rue du Chien-Fidèle, à Mouveaux, près de la gare des Francs, pour interroger le blessé.

Les magistrats ont repris le train de 6 heures 5 pour Lille.

Ménagères ! — Goûtez le *délicieux beurre* de la grande laiterie d'Oostcamp à **3 fr. 50** le kilog.

Dépôt chez Tanghe-Verdonck, rue de l'Hôtel-de-Ville, 4, Tourcoing. 76573

Vol d'une somme de 120 francs. — Vendredi, à sept heures du soir, M. Lecomte, épicier, rue du Moulin-Touton, déclarait à la police qu'une somme de 120 francs, qu'il avait déposée dans un meuble, avait disparu, et que la voleuse devait être une femme de journée, Catherine D..., âgée de 41 ans, qui avait travaillé chez lui le jour même. Cette femme a été arrêtée, samedi matin, par les agents de la sûreté. Elle nia énergiquement le vol. Cependant on a trouvé en sa possession une pièce d'or de 20 francs, et l'état de gêne dans lequel elle se trouvait ne lui permettait guère de faire des économies.

Elle a été dirigée sur Lille samedi, à une heure de l'après-midi.

Incroyable odyssée de deux enfants de 7 ans. — Le jour de l'Ascension, Henri Hydooghe, mouteur de chaînes, demeurant rue du Clinquet, maisons Dubot, déclarait à la police que son fils Ferdinand était disparu depuis la veille au matin, en même temps que